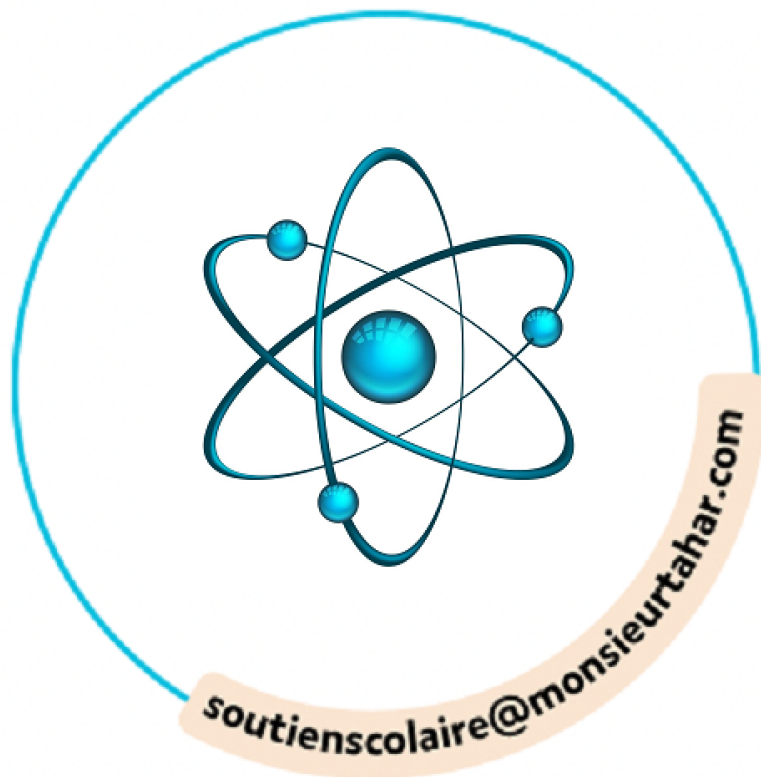


THEME 4



AXE 3

La France et le patrimoine



1 La protection du patrimoine en France

- ✓ La volonté de protéger le patrimoine émerge pendant la Révolution française, des députés voulant conserver les monuments et éviter leur dégradation.
- ✓ La politique du patrimoine apparaît lors de la création de l'Inspection générale des monuments historiques en 1830. La notion de patrimoine culturel s'élargit à la fin du XIX^e et au XX^e siècle.
- ✓ La gestion du patrimoine est assurée principalement par l'État, via le ministère de la Culture, ainsi que par des acteurs publics et privés. La question du financement de cette politique se pose, dans une période de restriction budgétaire.

2 La valorisation du patrimoine français

- ✓ Le patrimoine français est considéré par l'État comme un vecteur d'unité nationale, mais aussi comme un levier de développement économique.
- ✓ Les pouvoirs publics organisent des événements comme la Nuit des musées afin de faire mieux connaître les richesses patrimoniales du pays.
- ✓ Afin de développer ce domaine d'activité, il convient de mieux informer sur le patrimoine peu connu, et d'améliorer les dispositifs éducatifs à destination des plus jeunes.

3 La notion de patrimoine a beaucoup évolué durant les trois dernières décennies du XX^e siècle

- ✓ Dans les années 1970, les anciennes usines ou fosses charbonnières ont failli disparaître, car les pouvoirs publics estimaient que ces sites étaient improductifs et nuisibles. L'État et les collectivités territoriales ont évalué leur potentiel touristique et ont finalement financé la reconversion de certaines de ces friches.
- ✓ En 2003, la création du patrimoine immatériel par l'UNESCO a enrichi la notion de patrimoine culturel, qui s'élargit de plus en plus. Il comprend de nombreux savoir-faire et notamment le repas gastronomique des Français.



SCHÉMA DE SYNTHÈSE

